



La newsletter des Ressources Humaines Internationales

5 janvier 2017- n°10 - [KARTEA](#) - Zoom sur les Ressources Humaines Internationales et le Droit du travail local en 2017 !



---

## Edito Janvier 2017

Toute l'équipe de KARTEA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017 qui s'annonce plus internationale que jamais !

En 2016, ce sont plus de **100 entreprises** qui nous ont fait **confiance** dans le domaine des **ressources humaines internationales** : formations, conseils et externalisation ont été présents toute l'année !

Afin de continuer à vous accompagner dans le développement de vos compétences et de celles de vos collaborateurs dans le domaine des ressources humaines internationales, KARTEA est heureux de vous annoncer pour 2017 des nouveautés et des **innovations** dans notre offre de services qui s'articule désormais en 4 grands pôles :

1 - Nos **formations en mobilité internationale et expatriation** : près de 15 nouvelles thématiques et **40 sessions de formations en 2017**.

2 - Nos **nouveaux ateliers en mobilité internationale et expatriation** : 32 ateliers d'une demi-journée avec une large place à la mise en pratique et aux réponses des problématiques posées par les participants.

3 - Nos **formations en ressources humaines internationales** couvrant **40 pays dans le monde** (soit plus de 25 nouveaux pays) avec désormais près de **90 sessions de formations** portant sur le **droit du travail local**, la **protection sociale** et la **fiscalité personnelle** ou encore les **formalités d'immigration**.

4 - Nos prestations de **conseil et d'externalisation** en mobilité internationale et ressources humaines internationales

Retrouvez désormais toutes les dates et tous les programmes de nos formations en mobilité internationale et en ressources humaines internationales sur [notre site internet](#).

**Contactez notre équipe au 01 75 21 32 29 ou par email : [contact@karteas.fr](mailto:contact@karteas.fr)**

Au plaisir de vous rencontrer !

Emilie Collin, Dirigeante de KARTEA

---

Au sommaire de ce **11ème numéro** - Janvier 2017- **Zoom sur les Ressources Humaines Internationales et le Droit du travail local en 2017 !**

- **Belgique** : 1 845 entreprises françaises implantées et 159 000 salariés
- La **clause d'écolage** dans les contrats de travail en **Belgique**
- **Congés payés** en **Belgique**
- Le **Mexique**, un partenaire de plus en plus présent sur le continent Américain
- **Salaire minimum** au **Mexique**
- **Temps de travail** au **Mexique**
- Les **Ateliers KARTEA de la Mobilité Internationale et de l'Expatriation** - Nouveauté 2017
- **Formations KARTEA Mobilité Internationale et Expatriation** - 2017
- **Formations KARTEA Ressources Humaines Internationales** - 2017

Excellente lecture !

---

## **Belgique : 1 845 entreprises françaises implantées et 159 000 salariés**

L'économie belge est bien développée et le pays est pour la Banque Mondiale la **17ème économie mondiale en termes de PIB par habitant**. Le commerce extérieur représente un véritable atout, puisqu'il est à l'origine de 80 % du PIB. Le pays se classe d'ailleurs parmi les dix nations les plus commerçantes du monde.

- 44 926 entreprises françaises ont exporté vers le pays en 2015
- **1 845 entreprises françaises** sont implantées dans le pays. Elles représentent **159 000 emplois**.
- Le stock d'investissement français dans le pays s'élève à 144 548 M€ en 2015. Il a connu une

évolution de 4% par an entre 2011 et 2015 (données Banque de France)  
- Les entreprises françaises emploient **1111 VIE** (+232 par rapport à 2014)  
(Source : Ministère Affaires Etrangères, Business France)

De plus en plus de professionnels situés en France ont des responsabilités sur le **périmètre belge**. Il est désormais indispensable de posséder des compétences afin notamment de faire le lien avec les équipes présentes dans le pays. Lors de nos sessions de formation, nous accueillons régulièrement des DRH/Responsable RH, des personnes en charge de la mobilité internationale, des juristes, ou des managers qui ont ou auront des équipes à gérer sur place.

Notre prochaine formation sur le **droit du travail en Belgique** aura lieu le **7 mars 2017**, retrouvez tous les détails sur notre [site internet](#).

---

## La clause d'écolage dans les contrats de travail en Belgique

La **clause d'écolage** est définie par l'**article 22 bis** de la loi relative aux contrats de travail comme la clause écrite par laquelle le travailleur, bénéficiant dans le cours de l'exécution de son contrat de travail, d'une formation spécifique aux frais de l'employeur, s'engage à **rembourser** à ce dernier une partie des **frais de formation** en cas de départ de l'entreprise avant l'expiration d'une période convenue par les parties.

La clause d'écolage ne peut s'appliquer que si la rémunération du salarié est supérieure à 33 203 €/an. D'autre part, aucune clause d'écolage ne peut être admise lorsque le contrat de travail est prévu pour une durée déterminée.

Le **montant des sommes prévues à rembourser** par le salarié en cas de non-respect de son obligation ne peut pas dépasser :

- 80% en cas de départ du salarié avant le 1/3 de la durée prévue entre les parties
- 50% en cas de départ du salarié entre le 1/3 et 2/3 de la durée prévue
- 20% en cas de départ du salarié au-delà de 2/3 de la durée prévue

Le montant remboursé **ne doit pas dépasser 30%** de la rémunération annuelle du salarié.

---

## Congés payés en Belgique

• Période de **2 à 3 semaines** à prendre entre le 1er mai et le 31 octobre

• **Ouvriers** :

- Nombre déterminé selon la période de travail effectif au cours de l'année calendaire précédente (formule de calcul)
- Maximum 4 semaines de vacances

• **Employés** :

- 2 jours par mois
- 24 jours pour semaine de 6 jours
- 20 jours pour semaine de 5 jours

• Indemnité de congés payés (**pécule de vacances**) :

- Ouvriers: double pécule versé par l'Office National des Vacances Annuelles
- Employés: double pécule versé par l'employeur

Notre prochaine formation sur le droit du travail en Belgique aura lieu le 7 mars 2017, retrouvez tous les détails sur notre [site internet](#).

---

## Le Mexique, un partenaire de plus en plus incontournable sur le continent Américain

Le Mexique est la **2ème puissance économique d'Amérique latine** et la **13ème au plan mondial** avec un PIB de 1 327 Mds USD en 2015. Depuis 20 ans, le Mexique enregistre un taux de croissance moyenne annuelle de 2,8%.

La France est le 14ème fournisseur du Mexique et son 10ème client (Source GTA-GTIS). A l'échelle de la région Amérique du nord, le pays est le 3ème client de la France et son 3ème excédent commercial. Il représente 8,2% des exportations françaises dans la région.

- 3 931 entreprises françaises ont exporté vers le pays en 2015 (+88 par rapport à 2014)
- **400 à 500 entreprises françaises** sont implantées dans le pays. Elles représentent entre **100 000 et 120 000 emplois**. Au-delà de ce périmètre, la présence économique française inclut de très nombreux établissements à caractère non productif (commercial, logistique), des sociétés franchisées, des sociétés fabriquant sous licence française (exemple de Yoplait), des alliances stratégiques (exemple de Renault avec Nissan), des agents de représentation de sociétés françaises, des entreprises locales créées par des ressortissants français.
- Le **chiffre d'affaires** cumulé des implantations françaises au Mexique est évalué à **13,5 Mds USD**. 30 groupes français réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 100 M USD, les 5 premiers approchant ou dépassant le milliard de dollars.
- Le stock d'investissement français dans le pays s'élève à 2 293 M€ en 2015. Il a connu une évolution de 15% par an entre 2011 et 2015 (données Banque de France)
- Les entreprises françaises emploient 124 VIE (+26 par rapport à 2014)

Concernant les entreprises de taille intermédiaire, on remarque une présence significative dans le secteur des équipements pour l'automobile (une vingtaine d'entreprises et une quarantaine de sites de production), ainsi que dans celui des technologies de l'information et de la communication. L'un des phénomènes les plus marquants est toutefois l'arrivée de nouvelles PME françaises dans certains secteurs comme l'aéronautique, en particulier les filiales du groupe Safran, mais aussi de quelques PME sous-traitantes, dans les technologies de l'information, les biens de consommation. (Source : Ministère Affaires Etrangères, Business France)

Vous êtes DRH/Responsable RH, en charge de la mobilité internationale, juristes ou managers qui ont ou auront des équipes à gérer sur place ? **Formez-vous le sur droit du travail local au Mexique**. Notre prochaine formation sur le **droit du travail au Mexique** aura lieu le **23 juin 2017**, retrouvez tous les détails sur notre [site internet](#).

---

## Salaires minimum au Mexique

Le 1er décembre 2016, la Commission Nationale des Salaires Minimum (CONASAMI) a décidé à l'unanimité d'**augmenter le salaire minimum de 3,9%**. Depuis le 1er janvier 2017, le **salaire minimum journalier** s'élève à **80,04 pesos** (au lieu de 77,04 pesos).

---

## Temps de travail au Mexique

Les parties négocient l'horaire de travail. Dans tous les cas, l'horaire **ne doit pas dépasser 8h/jour et 48h/semaine**.

Il est indispensable de respecter **1 jour de repos hebdomadaire** minimum.

Les heures supplémentaires acceptées doivent être **rémunérées à +100%**. Le nombre d'heures supplémentaires maximum est de **3h/jour**.

Notre prochaine formation sur le **droit du travail au Mexique aura lieu le 23 juin 2017**, retrouvez tous les détails sur notre [site internet](#).

---

## Les Ateliers KARTEA de la Mobilité Internationale et de l'Expatriation - Nouveauté 2017

Les [Ateliers de la Mobilité Internationale et de l'Expatriation](#) ont été créés afin d'accompagner les équipes gestionnaires de mobilité internationale tout au long de l'année. Les ateliers se déclinent sous forme de **rencontres**, par demi-journée, avec une **large place à la mise en pratique et aux réponses des problématiques posées par les participants**. Tous nos ateliers se déroulent à Paris.

Tous les thèmes sont fixés à l'avance afin de couvrir les thèmes les plus fréquemment demandés par les entreprises : protection sociale, fiscalité, rémunération, droit du travail, gestion opérationnelle. De plus, 2 sessions par an sont consacrées aux actualités de la mobilité internationale.

Les participants peuvent s'abonner à l'année selon des formules flexibles. Des tarifs dégressifs sont appliqués dès le 2ème participants. Consultez [notre site internet](#) pour connaître les modalités détaillées.

L'inscription aux ateliers peut s'effectuer :

- soit par téléphone, au 01.75.21.32.29
- soit par email à [formation@kartea.fr](mailto:formation@kartea.fr)

Le format des ateliers, en petit comité, facilite les **échanges entre professionnels**. La régularité des rencontres favorise également la pérennité des contacts entre praticiens mobilité internationale en entreprise.

Ateliers	Dates 2017	Lieu
<a href="#">1 - Piloter les mobilités TCN (Third Country Nationals)</a>	24 janvier	<a href="#">Paris</a>
<a href="#">2 - Comparer le coût du détachement vs expatriation sécurité sociale</a>	24 janvier	<a href="#">Paris</a>
<a href="#">3 - Savoir piloter les entretiens avec les candidats à l'expatriation</a>	3 février	<a href="#">Paris</a>
<a href="#">4 - Mettre en place la protection sociale des commuters</a>	3 février	<a href="#">Paris</a>

<u>5 - Gérer efficacement les missions courte durée</u>	24 février	<u>Paris</u>
<u>6 - Les enjeux de l'actualisation des packages pays d'origine</u>	24 février	<u>Paris</u>
<u>7 - Maîtrisez les risques juridiques des contrats d'expatriés</u>	10 mars	<u>Paris</u>
<u>8 - Actualités de la mobilité internationale</u>	10 mars	<u>Paris</u>
<u>9 - Interpréter une convention bilatérale de sécurité sociale</u>	31 mars	<u>Paris</u>
<u>10 - Evaluer le coût d'une mobilité internationale</u>	31 mars	<u>Paris</u>
<u>11 - Limiter les risques fiscaux liés au commuting</u>	28 avril	<u>Paris</u>
<u>12 - Expatriation sécurité sociale et situations atypiques</u>	28 avril	<u>Paris</u>
<u>13 - Organiser efficacement les départs en mobilité internationale</u>	4 mai	<u>Paris</u>
<u>14 - La fiscalité des avantages en nature et en espèces de la mobilité internationale</u>	4 mai	<u>Paris</u>
<u>15 - Sécuriser ses processus de mobilité internationale</u>	8 juin	<u>Paris</u>
<u>16 - Créer des fiches pays</u>	8 juin	<u>Paris</u>
<u>17 - Détachement sécurité sociale et situations atypiques</u>	22 juin	<u>Paris</u>
<u>18 - Maîtriser les conséquences des situations d'inflation galopante</u>	22 juin	<u>Paris</u>
<u>19 - Mettre en place des tableaux de bord de suivi de la population expatriée</u>	5 juillet	<u>Paris</u>
<u>20 - Courbe en U : maîtriser la remontée du net au brut</u>	5 juillet	<u>Paris</u>
<u>21 - Optimisation fiscale des rémunérations : expatriés et impatriés</u>	14 septembre	<u>Paris</u>
<u>22 - Comparer plusieurs méthodes de package</u>	14 septembre	<u>Paris</u>
<u>23 - Interpréter une convention fiscale</u>	28 septembre	<u>Paris</u>
<u>24 - Gérer efficacement le retour d'un salarié en mobilité internationale</u>	28 septembre	<u>Paris</u>
<u>25 - Savoir opérer avec une GEC (Global Employment Company)</u>	12 octobre	<u>Paris</u>
<u>26 - Les avantages en nature et en espèces de la mobilité internationale : aspect social</u>	12 octobre	<u>Paris</u>
<u>27 - Comparer protection expatriée et régime local</u>	7 novembre	<u>Paris</u>
<u>28 - Mettre en place les mécanismes de compensation taux de change</u>	7 novembre	<u>Paris</u>

<u>29 - Jurisprudence sur les obligations de l'employeur en mobilité internationale</u>	16 novembre	<u>Paris</u>
<u>30 - Préparer un projet d'externalisation de la mobilité internationale</u>	16 novembre	<u>Paris</u>
<u>31 - Actualités de la mobilité internationale</u>	14 décembre	<u>Paris</u>
<u>32 - Appliquer les indices coûts de vie négatifs</u>	14 décembre	<u>Paris</u>

## Formations KARTEA Mobilité Internationale et Expatriation - 2017

Formations	Dates		Lieu
	2017		
<u>Pilotage de la mobilité internationale - niveau 1</u>	20, 21 et 22 février 12, 13 et 14 juin 17, 18 et 19 octobre		Paris
<u>Pilotage de la mobilité internationale - niveau 2</u>	29, 30 et 31 mai 18, 19 et 20 septembre 27, 28 et 29 novembre		Paris
<u>Optimiser la gestion des expatriés</u>	10 mai 8 novembre		Paris
<u>Package de rémunération internationale</u>	1er et 2 février 28 et 29 juin 13 et 14 novembre		Paris
<u>Créer une politique mobilité internationale</u>	13, 14, 15 mars 11, 12 et 13 décembre		Paris
<u>Créer une politique local +</u>	3 et 4 juillet 7 et 8 décembre		Paris
<u>Savoir gérer la paie à l'international</u>	28 février et 1er mars 7 et 8 septembre		Paris
<u>Manager un projet RH international</u>	6 et 7 juin 10 et 11 octobre		Paris
<u>Piloter la masse salariale à l'international</u>	sur demande		Paris
<u>Tableaux de bord RH à l'international</u>	17 mai 26 octobre		Paris
<u>Recruter à l'international</u>	12 et 13 septembre		Paris
<u>L'essentiel de la mobilité internationale pour les managers</u>	9 et 10 novembre		Paris
<u>Manager des équipes à l'international</u>	15 et 16 mai 18 et 19 décembre		Paris

<u>Conduire un audit social international</u>	30 et 31 octobre	Paris
<u>Elaborer une stratégie RH internationale</u>	18 et 19 avril 2 et 3 octobre	Paris
<u>Engager des salariés frontaliers</u>	9 mai 21 septembre	Paris

Retrouvez le calendrier complet de nos formations 2017 sur notre [site internet](#).

## Formations KARTEA Ressources Humaines Internationales - 2017

### Zone Europe et Moyen-Orient

Programme	Durée	Lieu
<u>Droit du travail en Allemagne</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Autriche</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Belgique</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Espagne</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Hongrie</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Irlande</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Italie</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail dans les Pays Nordiques</u>	2 jours	Paris
<u>Droit du travail aux Pays-Bas</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Pologne</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Portugal</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en République Tchèque</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Roumanie</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Royaume-Uni</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Russie</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Suisse</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Qatar - Emirats Arabes Unis</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en Allemagne</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en Belgique</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en Espagne</u>	1 jour	Paris



<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en Italie</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en Pologne</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle au Royaume-Uni</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en Suisse</u>	1 jour	Paris
<u>Gérer des contrats locaux en Allemagne</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux en Belgique</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux en Espagne</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux en Italie</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux en Pologne</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux au Royaume-Uni</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux en Suisse</u>	2 jours	Paris
<u>Formalités d'immigration en Europe et Moyen-Orient</u>	1 jour	Paris

### **Zone Amérique du Nord et Amérique du Sud**

<b>Programme</b>	<b>Durée</b>	<b>Lieu</b>
<u>Droit du travail en Argentine</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Brésil</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Canada</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Québec et Ontario</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Chili</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail aux Etats-Unis</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail à New York et en Californie</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Mexique</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle au Canada</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en aux Etats-Unis</u>	1 jour	Paris
<u>Gérer des contrats locaux au Canada</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux aux Etats-Unis</u>	2 jours	Paris

<u>Formalités d'immigration en Amérique du Nord et du Sud</u>	1 jour	Paris
---	--------	-------

### Zone Asie - Pacifique

Programme	Durée	Lieu
<u>Droit du travail en Chine</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Corée du Sud</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail à Hong-Kong</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Inde</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Indonésie</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Japon</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail à Singapour</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail à Taïwan</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Thaïlande</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Vietnam</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Australie</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en Chine</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle à Hong-Kong</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle au Japon</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle à Singapour</u>	1 jour	Paris
<u>Protection sociale et fiscalité personnelle en Australie</u>	1 jour	Paris
<u>Gérer des contrats locaux en Chine</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux à Hong-Kong</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux au Japon</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux à Singapour</u>	2 jours	Paris
<u>Gérer des contrats locaux en Australie</u>	2 jours	Paris
<u>Formalités d'immigration en Asie - Pacifique</u>	1 jour	Paris

### Zone Afrique

Programme	Durée	Lieu
-----------	-------	------

<u>Droit du travail en Afrique du Sud</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Angola</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Côte d'Ivoire</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail à l'île Maurice</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail au Maroc</u>	1 jour	Paris
<u>Droit du travail en Tunisie</u>	1 jour	Paris
<u>Formalités d'immigration en Afrique</u>	1 jour	Paris

**Inscriptions/Informations** auprès de notre équipe au 01 75 21 32 29 ou par email : [contact@kartea.fr](mailto:contact@kartea.fr)

[KARTEA](#) - 01 75 21 32 29 - [contact@kartea.fr](mailto:contact@kartea.fr)

[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)